

A Nantes, le 8 novembre 2017

Déclaration du R2VE, le réseau des responsables vie étudiante La contribution unique « vie étudiante »

L'annonce attendue du Plan Etudiants, par le gouvernement le 30 octobre a répondu à une attente forte des étudiants et du monde universitaire.

Une des mesures de ce plan, la contribution unique « vie étudiante » suscite de vives inquiétudes au sein des réseaux universitaires des services aux étudiants.

Le R2VE, réseau rassemblant les professionnels de la vie étudiante des universités, s'inquiète à plusieurs titres :

- Une remise en question de la mission de vie étudiante des universités et un déni de leur autonomie-

Les premières déclarations du ministère et du CNOUS se veulent rassurantes mais nous ne les prenons pas pour acquises. Sur le principe payeur-décideur, nous nous inquiétons de l'avenir de nos fonds de subventions FSDIE, outil essentiel de dynamisation de la vie étudiante, mais aussi de nos moyens de fonctionnement et de nos personnels.

- Le manque de concertation et la méconnaissance évidente du terrain –

Comment imaginer qu'une telle décision, qui aura des conséquences lourdes sur nos activités, ait pu être prise sans interroger les acteurs? Sans l'établissement urgente d'un dialogue, nous craignons l'élaboration de décrets et circulaires inapplicables. Nous souhaiterions la tenue urgente d'assises de la vie étudiante afin de redéfinir les périmètres d'actions de chacun et valoriser la richesse des actions des universités.

- Une méthode de prélèvement qui pose question –

Sous couvert de transparence et de simplification administrative pour les étudiants, en réalité une centralisation du prélèvement au CROUS représente une potentielle "usine à gaz" préjudiciable à tous, source de confusion et de tensions. Nous défendons le guichet unique de l'inscription pour les étudiants. La double démarche d'inscription, outre les difficultés en matière de système d'information et comptable, est à proscrire. La non-compensation pour les étudiants boursiers ne fera qu'accroître les injustices territoriales. Nous craignons que les reversements ne soient pas à la hauteur des budgets actuels.

- Aucune garantie de préservation de nos activités de soutien aux initiatives étudiantes –

Il se dit aujourd'hui que les établissements se verront reverser la part FSDIE qui leur est due. Nous n'avons à ce jour aucune garantie dans ce sens. Établir une clef de répartition par décret ne nous donne aucune garantie à moyen terme. La cotisation unique et son reversement ne doit pas être l'objet d'une concurrence entre les services aux étudiants d'un même établissement.

- La mise en position de coordination des activités de vie étudiante des CROUS sur les territoires –

Nous ne pouvons croire que les CROUS ne soient ici que de simples réceptacles de ces cotisations avant redistribution. Sans l'établissement d'une concertation à l'échelle nationale pour réinterroger la place des acteurs de la vie étudiante, une telle mesure va être vécue sur le terrain comme arbitraire et sans lien avec la réalité quotidienne. Nous craignons une détérioration des relations entre les établissements et les CROUS. Ce serait préjudiciable pour les projets que nous portons conjointement et donc aux étudiants.

- La nécessaire sécurisation des budgets des services de vie étudiante –

Encore trop de services de vie étudiante ont des budgets de fonctionnement pris sur les FSDIE. Cette situation n'est plus acceptable. Une telle mesure remet en question l'existence même de ces services. Le R2VE souhaite que cette réforme soit l'occasion d'affirmer que les budgets de ces services doivent être pris sur les dotations des établissements. Les dotations doivent permettre de dégager des budgets de vie étudiante suffisants. Les universités doivent défendre leur capacité à financer les projets de leurs étudiants via les FSDIE et au-delà défendre la vie étudiante comme une mission des établissements.

- Une interrogation sur les critères d'attribution des FSDIE –

Une centralisation aux CROUS du prélèvement des cotisations FSDIE, va réinterroger naturellement nos critères d'attribution aux projets étudiants. Le R2VE se questionne sur une potentielle l'uniformisation des critères à un niveau national. L'autonomie des établissements sur ce point permettait une adaptation aux besoins concrets des projets étudiants et une grande créativité.

Le R2VE échange aujourd'hui avec les autres réseaux des services universitaires aux étudiants à ce sujet pour partager nos analyses de ce texte.

Le bureau du R2VE

Contacts

contact@r2vieetudiante.fr

06 79 91 11 39